

Après une heure d'attente, mon ami que j'avais demandé arriva. A mon grand plaisir, il m'apportait un saut-conduit spécial signé du prévôt pour pénétrer dans Versailles.

Un employé du ministère de l'intérieur, qui venait apporter à la mairie des bulletins pour le vote du lendemain, n'avait pu pénétrer, malgré son saut-conduit et sa casquette d'uniforme. Il voulut profiter de l'occasion : je le conduisis au sous-officier de gendarmerie qui remplaçait le commissaire. Ce dernier était allé dîner, et lorsqu'un fonctionnaire prussien dîna il en a pour longtemps.

Monsieur, dit-il au sous-officier, la convention parle de la liberté des élections ; voici un envoyé du ministère de l'intérieur qui vient précisément pour cela. Si vous lui refusez l'accès, vous verrez le bruit que cela fera ; je vous en rends responsable.

L'employé put passer. La ville est tranquille ; les habitants ne sortent guère plus que pour leurs affaires. Aussi on ne rencontre dans les rues qu'officiers traînant lourdement leurs sabres, mais Versailles, ville de garnison, est habituée à ce bruit.

On voit relativement que peu de soldats ont campé dans les environs, tandis que les officiers demeurent chez les habitants. Ils ont droit à la nourriture. Les Versailles qui ne tiennent pas à faire eux-mêmes la cuisine pour nos ennemis ont à payer 15 fr. par jour et par officier dans un hôtel où ces messieurs prennent leurs repas.

Mais cette somme est dépassée quand nos ennemis savent qu'ils ont affaire à des gens riches. Ainsi un comte prussien, qui loge avec sa suite et ses chevaux dans la maison d'un de nos confrères, a fait à crédit, au nom de son hôte, un compte à l'hôtel des Réservoirs qui aujourd'hui déjà se monte à 2,700 fr. ; le champagne, dont ces messieurs absorbent des quantités énormes, figure sur la carte pour une bonne partie.

J'ai dîné dans un restaurant qui, comme tous les établissements de ce genre, était encombré d'officiers ; je dois dire que ces messieurs sont généralement très-convenables et que, en dehors des hôtels où ils prennent habituellement leurs repas, ils payent toutes leurs marchandises, en monnaie prussienne, il est vrai ; aussi la monnaie française est très-rare. On compte tout par thalers et par silbergros ; grâce à cette circonstance et en voyant les sentinelles coffées du casque se promener à l'entrée du parc, on se croirait dans une ville de garnison allemande.

On reste, les Prussiens la considèrent comme telle, depuis que l'armistice est signé ; ordre a été donné d'astreindre toutes les troupes aux corvées et services auxquels elles sont astreintes en temps de paix dans les casernes.

Aussi sur toutes les routes on ne rencontre plus que pelotons et compagnies faisant l'exercice, et les officiers étudient tous les jours la théorie de huit heures à midi.

Pour finir, un échantillon de l'esprit de ces messieurs : Etant entré dans un des cafés les plus fréquentés par les officiers allemands, je fus très-surpris d'entendre appeler de tous côtés avec forte prononciation germanique : « Gambetta, un bock ! Gambetta, je veux payer ! Gambetta, mauvais franc tireur, viendras-tu ? » intrigué, je vis enfin paraître « Gambetta. » C'était un petit bonhomme de garçon, cravaté de blanc, la serviette sous le bras, que les officiers, s'imaginant faire preuve de facilité, avaient baptisé du nom de l'ex-ministre de la guerre. Nous autres, pauvres d'esprit, nous n'avons jamais eu l'idée d'appeler nos garçons Bismark ou Guillaume. (Suite.)

### Lettre sur les élections

PAR MGR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Du devoir des honnêtes gens aux élections.

(Suite et fin)

Espérez-vous donc sérieusement vous sauver en vous croisant les bras ? ou en comptant sur je ne sais quelle loterie des événements ? en plaçant peut-être vos espérances inactives dans l'attente de calamités imprévues ? Des calamités, hélas ! n'en avons-nous pas assez déjà ? Quand la tempête a ravagé vos campagnes, réservez-vous l'avenir en vous abstenant de labourer ?

Non, non, l'avenir est à ceux qui agissent, et aux causes pour lesquelles on agit. Les vérités ne se défendent pas toutes seules ; elles résistent, elles vivent, elles triomphent par le grand cœur de ceux qui les aiment et qui les défendent.

Qu'ils s'abstiennent, ceux qui n'auraient ni convictions, ni croyances ; ni une pensée dans l'âme, ni un principe dans le cœur.

Mais si vous croyez à quelque chose, à la patrie, à la famille, au foyer paternel, à la religion, à l'indépendance, à l'autorité, à la liberté, à l'honneur, qui que vous soyez, agissez en hommes, en Français, en citoyens.

Mais, direz-vous peut-être, que voulez-vous que nous fassions ? que puis-je, moi, simple individu, par mon vote solitaire ?

Beaucoup ; tout quelquefois. Car il s'agit ici d'une question de majorité, et même, aux prochaines élections, de majorité relative, et il peut suffire de quelques voix, même d'une seule, pour faire une majorité.

En 1848, quelle fut la majorité qui envoya à la Constituante les plus illustres défenseurs de la société et de l'Eglise ? M. de Falloux, une majorité de quatre voix ; une majorité de six voix, M. de Montalembert. Six voix, quatre voix de moins, et ni M. de Montalembert, ni M. de Falloux ne seraient entrés dans nos Assemblées. Aux dernières élections, M. Thiers lui-même, qui a tant fait pour préserver la France, ne fut élu, grâce à la ténacité d'une partie des honnêtes gens, qu'à un second tour de scrutin. Quelques centaines de voix de plus, qu'un effort plus énergique eût obtenues, auraient fait arriver M. Cochin.

Au contraire, les plus grands démagogues de la Convention et de la Commune de Paris, les Hébert, les Danton, les Chaumette, les Hébert, ces hommes qui ont souillé et ensanglanté la France, à qui durent-ils leur élévation et leur fatale influence ? A de très-faibles minorités. Mais ces minorités, grâce à l'inaction des honnêtes gens, devinrent des majorités.

Sur 80,000 électeurs inscrits, Pétion fut nommé maire de Paris par 6,600 seulement ; sur le même nombre d'électeurs inscrits, Danton fut nommé substitut du procureur-syndic de la commune par 1,662 voix ! Hébert et Chaumette furent élus à la commune dans leurs sections, l'un par 56 voix et l'autre par 53. Et la Convention elle-même ne fut nommée que par 1,500,000 votants. Voilà ce que fit alors la défaillance, et je dirai le vrai mot, la défection des honnêtes gens terrifiés.

On en eussions-nous été, en 1848 et 1849, si ce beau système eût prévalu ! Mais, en 1848 et 1849, on sentit la nécessité de la lutte ; on se remua, on vota, et c'est pour cela qu'on eut ces deux grandes Assemblées, où se voyaient les plus illustres citoyens, les vrais lumières, la vraie force du pays, qui ont vaincu la démagogie et sauvé la France.

Il y a, il est vrai, une chose très-fâcheuse, le vote au canton.

Le vote au canton, et non pas à la commune, — et ce vote précipité par le présent décret, placé au milieu de la semaine, — semble, en effet, inventé tout exprès pour écarter du scrutin les honnêtes populations des campagnes. Mais en 48 et en 49, on avait aussi le vote au canton. Et qu'a-t-on fait ? On a compris la nécessité du vote des campagnes, on s'est donné la peine de le faire comprendre aux populations, et on y est parvenu.

Et c'est ce qui fait toucher du doigt la fausseté et l'inconvenance d'une telle conduite. Car enfin il est bien évident que les abstentions déplacent les majorités, et, par conséquent, contribuent aux élections non moins que les votes. Une voix de moins à nos candidats, c'est une voix de plus à nos adver-

saires. De telle sorte que, même en s'abstenant, on agit, mais en sens inverse de ce qu'on voudrait faire ; on influe sur le résultat définitif, mais contrairement à ses intérêts, à ses principes, à sa conscience, on contribue positivement au triomphe de ceux-là même qu'on repoussait. Qu'aux prochains comités, les honnêtes gens n'agissent pas avec vigueur, et les élections seront inévitablement à la merci des méchants, c'est-à-dire du petit nombre, lequel s'emparera alors des destinées du pays. Les élus, en réalité, ne représenteront pas la France, mais ils n'en seront pas moins les maîtres.

Ils n'en dicteront pas moins leurs volontés à ceux qui se seront abstenus de les nommer comme à tous les autres.

Quelle est la famille, quelle est la fortune, quel est l'individu, qui n'a pas eu à souffrir de la guerre et de l'invasion ? Qui serait assez insensé pour se flatter de sauvegarder ses intérêts privés au milieu d'une ruée générale ? Qui ne sent que l'anarchie, après la guerre étrangère, serait pour tous le comble des désastres ? Certes, personne ici ne peut dire cela ne me regarde pas ! et pour le sentir, il n'est pas nécessaire de croire en Dieu, ni en l'autre vie ; il suffit de croire à celle-ci, à son champs, à sa vigne, à son foyer, à sa femme à ses enfants, à son pain quotidien, à son pot au feu !

Voilà la réalité des choses ; et voilà pourquoi il faut que tous les honnêtes gens votent, et usent de toute leur influence pour faire voter autour d'eux, pour décider les hésitants et les timides, dans les campagnes comme ailleurs, à se rendre au scrutin. Le temps donné est court, trop court ! Qui, sans doute, et nous avons le droit de déplorer hautement cette faute. Mais raison de plus pour se hâter, et s'il y a ici un calcul, pour le déjouer, il faut aller les trouver, ces braves gens de campagnes, ceux surtout dont les champs ont été ravagés, les maisons pillées, incendiées ; il faut leur parler, les aider, les encourager, les éclairer sur les hommes et les choses ; tel est le grand service que la France demande en ce moment à quiconque a l'intelligence de la situation et le cœur d'homme.

Et ce que je dis là, mon cher ami, je le dis à tous, sans exception de partis, s'il était vrai qu'il restât encore en France un parti qui ne fût pas la France elle-même.

Mais, vous me permettez de l'ajouter, je le dis particulièrement aux hommes religieux. Oui, je l'avoue, je me sentrais profondément humilié et indigné, si je voyais les hommes religieux mettre en oubli qu'ils ont une patrie, et qu'ils doivent l'aimer du fond de leurs entrailles, d'un amour prêt à tous les sacrifices, et que c'est surtout quand elle est en péril qu'ils doivent se dévouer pour elle. Et depuis quand la religion a-t-elle étouffé le patriotisme ? Comment des chrétiens, des prêtres français, verraient-ils d'un œil indifférent les calamités de la France ? Je voudrais, au contraire, qu'il demeurât bien démontré, une fois de plus, par ce vivant exemple, que la France n'a pas de meilleurs serviteurs que nous, de plus dévoués, de plus fidèles, en ses bons comme en ses mauvais jours.

Et d'ailleurs, la religion n'est-elle pas intéressée ici autant que la patrie ? Et les hommes que vous enviez ou que vous laissez arriver à l'Assemblée, n'auront-ils pas à résoudre des questions d'où dépend l'avenir de la religion en France, non moins que le salut de la société ?

Resteraient une dernière question : pour qui voter ? Mais je me hâte de répondre : c'est ici pour chaque électeur une question de conscience et de confiance. Aucune autre influence ne doit ici guider que celle de son propre et libre jugement. Autant j'ai parlé nettement, péremptoirement, sur la nécessité du vote, et de la lutte électorale, parce que les intérêts supérieurs de la religion et du patriotisme y sont engagés, autant je refuse de m'expliquer sur la question de personnes, parce qu'elle ne relève que de la conscience de chacun.

Et c'est pourquoi je m'étonnerais de toutes listes imposées par la violence d'un parti quelconque, et de la résurrection des candidatures officielles. A la place des chambellans et des écuysers, mettre ses partisans, ses créatures, ou dominer les élections par la tyrannie des clubs, et appeler cela le gouvernement du pays par le pays, la représentation nationale ! en vérité, ce serait bien la peine d'avoir crié si fort contre le système, pour recommencer de plus belle.

Donc pas de violences, ni d'intrigues, ni de coteries. Mais surtout, ah ! surtout, j'en conjure les hommes d'ordre de mon pays, pas de divisions parmi eux ! pas de listes se combattant l'une l'autre ! Ne regardons que la France. Qui que nous soyons, à l'heure présente, il est évident que nous ne devons plus avoir dans le cœur qu'un seul sentiment, sur les lèvres qu'un seul cri : « Il faut sauver la France ! » Nommez donc des hommes capables de la sauver ; des hommes d'un grand esprit, d'un grand cœur, d'un grand caractère ; de moins des hommes d'une invincible honnêteté ; courageux, intrépides, désintéressés ; sachant et osant dire la vérité ; ne reculant pas, au besoin, comme le fit naguères M. Thiers, devant une impopularité glorieuse.

Et de tels hommes, je ne crains pas de le dire, prenez-les partout où ils sont, même parmi vos adversaires ; car c'est l'heure plus que jamais, je ne saurais trop le répéter, d'oublier les dissentiments, de chercher, non ce qui sépare, mais ce qui rapproche.

Essayez de constituer un grand parti vraiment national, qui soit le parti de l'ordre, de la vraie liberté, du vrai progrès. Vous tous qui vous sentez capables et qui êtes dignes de former ce grand parti, ou, pour mieux dire, de faire de tous les éléments honnêtes, de toutes les forces vives du pays, voyez-vous les uns les autres, expliquez-vous ensemble, sincèrement, loyalement, comme des gens qui, en définitive, ne cherchent qu'une chose, le bien du pays. Ma vie déjà longue et jetée au milieu de bien des affaires, m'a appris qu'il est toujours bon de traiter avec ses semblables ; que se voir, s'expliquer, s'entendre, est toujours utile ; que les hommes, vus de près, sont bien souvent meilleurs qu'on ne les croyait à distance.

Oh ! qu'il serait nécessaire que tous les bons citoyens comprissent enfin ces choses, et que, s'élevant au-dessus des questions secondaires et des mesquines ambitions, ils s'unissent dans un grand et large sentiment de patriotisme, pour arracher notre patrie aux abîmes où elle peut sombrer, lui donner enfin un gouvernement incontesté, la constituer dans l'ordre, par le respect des principes et de tous les droits ; et afin qu'elle ne soit pas l'éternel jouet de la révolution, concilier l'autorité et la liberté, ces deux grandes puissances, harmoniser les conditions éternelles de la société avec les aspirations légitimes et les besoins des générations nouvelles, et remettre enfin notre pays dans des voies où il puisse retrouver son antique grandeur.

Le moment est suprême, car pour la France, en ce moment, devant l'Europe et devant le monde, il s'agit d'être ou de n'être plus la France.

FÉLIX, évêque d'Orléans.

Orléans 1er février 1874.

### Les prisonniers français en Suisse.

« Jamais, écrit de Lausanne une dame anglaise, je n'aurais cru à la possibilité de ce que je vois depuis deux jours. Figurez-vous 2,000 hommes mourant de faim ! Il y a à peine place pour eux dans la ville ; les églises en sont pleines, les chalets aussi. Ce n'est que dans l'histoire de la retraite de Russie qu'on a lu quelque chose qui puisse se rapprocher de cette horrible situation. Ils arrivent à toutes les heures du jour et de la nuit, et plusieurs sont morts d'inanition sur la route. Pas un n'a des souliers, et leurs pieds sont en partie gelés. Aujourd'hui (3 février) j'ai été à la station voir des blessés, ainsi qu'aux églises de Saint-François et de Saint-Laurent. J'en suis malade. Je ne suis pas surprise que Bourbaki ait été vaincu avec une pareille armée. Ce sont des enfants de 16 à 17 ans, et dans quel état ! Si vous pouviez recueillir parmi vos amis de quoi leur acheter des souliers, des bas, nous vous serions profondément reconnaissants. Leurs pieds saignent ; les vêtements de plusieurs sont dans un état si affreux qu'ils n'osent pas sortir de l'église où on les a recueillis. Ceux qui sont très-malades de la petite-vérole sont envoyés à l'hospice des aliénés. »

Il est difficile de trouver des provisions en quantité suffisante pour tous

ces pauvres malheureux. La Suisse n'en a pas assez pour elle-même, la France et l'Allemagne ne peuvent plus lui en fournir ; tout devient d'une cherté extrême. 80,000 bouches de plus à nourrir dans ce petit pays qui est si pauvre ! Les malheureux arrivés dans la nuit et ce matin n'avaient pas eu de pain depuis 5 jours. Ils ont l'air bien tristes. La plupart pleurent.

« Les Suisses sont d'une bonté touchante ; même les pauvres font leur possible ; n'ayant pas d'argent, ils donnent du café et du tabac. Mais il faut voir ces malheureux ; le gouvernement ne peut que les loger et les nourrir. »

On lit dans l'Avenir du Pas-de-Calais :

« Les prisonniers prussiens amenés à Arras, il y a déjà quelque temps, sont toujours à la caserne Héronval où on les a logés. Le nombre en est de 634. Ils devaient être échangés contre un pareil nombre de prisonniers français ; mais le général Faidherbe, tout en consentant volontiers à cet échange, demandait que les Prussiens remisent en même temps en liberté divers otages qu'il leur a plu d'emmener dans différents cantons et qu'ils retenaient suivant leur bon plaisir. »

On sait, en effet, que ces messieurs, non contents de faire la guerre à notre gouvernement, à nos armées et à nos villes fortes, ont trouvé très-profitable de la déclarer aussi aux propriétés privées et aux citoyens inoffensifs. Tant pour un canton, tant pour un village, tant pour un château : et si l'on ne paie pas la rançon dans le délai indiqué, ils vous empoignent trois, quatre, dix notables du pays, qu'ils gardent prisonniers au gré de leur caprice. C'est renouvelé des brigands grecs et italiens et la comparaison est d'autant plus juste que, comme leurs honorables confrères, les Prussiens ne refusent pas d'entrer en accommodation et de rabattre considérablement de leurs exigences.

C'est un vrai marché d'hommes qu'ils pratiquent là, et il faut avoir bien peu le sentiment de la dignité humaine pour se livrer à de pareils trafics.

Il paraît cependant que la question des otages a été vidée d'une manière satisfaisante, et qu'on doit attribuer aujourd'hui à un autre motif le séjour prolongé que les Prussiens font dans notre ville.

Tous les prisonniers français ont été envoyés en Allemagne, et ce n'est que quand une quantité d'hommes en nombre et en grade aux prisonniers prussiens que nous possédons, aura été raménée en France, que l'échange pourra se faire.

Un certain nombre d'officiers se trouvent aussi prisonniers à Arras. Ils sont vingt-huit, si nos renseignements sont exacts, lieutenants et capitaines, et jouissent de la plus entière liberté dans l'intérieur de la ville. Chacun a pu les rencontrer et les reconnaître facilement à la tournure, quoique la plupart portent des habits bourgeois.

Quelques autres conservent l'uniforme, une longue capote en forme de houppelande, qui les couvre fort bien, mais ne les habile guère.

P. S. — Nous apprenons que les prisonniers prussiens quittent aujourd'hui même, 13, la ville d'Arras, et vont être dirigés sur Corbie et Amiens.

Qu'ils emportent avec eux le souvenir des bons traitements dont ils ont toujours été l'objet parmi nous, et que leur témoignage serve à adoucir les rigueurs dont on se plaît à accabler les prisonniers français qui restent en Allemagne.

vous avez le bonheur d'ignorer notre histoire... Pardon, madame la comtesse, connaissez-vous notre histoire moderne ?

— Non, monsieur.  
— Eh bien ! un jour... c'était, je crois, le 5 ou le 6 octobre... j'étais assis devant la pièce des Cent-Suisses avec M. de Choiseul. Le temps était fort beau ; nous regardions tomber les feuilles mortes, et nous croyions n'avoir à nous attendre que sur les pauvres feuilles... Tout à coup, des forcenés attaquèrent le château, égorgèrent des gardes du corps, mirent leurs têtes au bout des piques, et la partie n'étant pas égale, nous nous sauvâmes lestement, sans regarder les feuilles. Il y avait péril de mort... Comprenez-vous cela, madame ? Péril de mort à Versailles, en pleine mythologie de bronze, en pleins jardins d'Armide, à deux pas de ce château où Louis XIV faisait concurrence au soleil, où le grand Condé se reposait après Rocroy, où les plus jolies femmes de la cour racontaient leurs douleurs et leurs joies à l'Andromède de Puge ! On s'amusa à couper des têtes sur ces beaux gazons, où les sultanes effeuillaient des bouquets de fleurs aux genoux du plus grand des rois !... Veuillez bien me dire, madame, si je cours la même chance ici, devant le golfe de Samarang.  
Les yeux d'Iris de la jeune femme changèrent de couleur comme le saphir de la mer devient sombre, quand un nuage de plomb traverse le ciel.

Le comte remarqua l'émotion de sa

belle compagne, mais il se donna les airs d'un exilé qui voyage en imagination au pays natal.

— Le chef de ses assassins, poursuivait-il en frottant avec sa main son front, comme pour en extraire un souvenir enfoui, un homme sorti de la porte de l'enfer...

— L'enfer a plusieurs portes, remarqua la comtesse d'une voix triste et il y a des Jourdans partout.

— On l'avait même surnommé Coupe-Tête, continua Raymond... un joli surnom, ce qui fait honneur au genre nommé humain.

— Avait-il un intérêt, madame ! Ce Jourdain avait vécu plusieurs années dans les bois comme un misanthrope ; il trouva une occasion d'exercer largement les rancunes d'Alceste, et il égorga les hommes parce qu'il les détestait.

— Il égorga sans profit ?  
— Sans aucun profit, madame... le plaisir d'égorger... voilà tout... On lui apportait une victime, et il la tuait froidement, comme le boucher fait à l'abattoir.

— Mais le boucher à un profit ! dit la comtesse.

— Oui, madame : il vend sa marchandise, mais Jourdain ne gagnait rien à cet horrible commerce de sang humain.

— Eh bien, dit la jeune femme avec une voix pleine de mélancolie, voilà ce que vous ne trouverez pas chez vos sauvages de l'Inde.

— Je le sais, interrompit le comte ;

aussi, ai-je quitté Versailles. Je comprends les cannibales ; il turent et mangent les prisonniers ; c'est logique ! Jourdain vivait de légumes et de pain bis.

— Il y a des Jourdans partout, monsieur le comte, dit la femme en appuyant sur chaque mot.

— Oui, reprit le comte, il y a partout des hommes qui mangent des légumes et du pain bis.

— La comtesse fit un mouvement convulsif d'impatience. Raymond ne parut pas le remarquer.

— Monsieur le comte, dit-elle avec un ton d'impatience fiévreuse, nous parlerions ainsi jusqu'à demain sans nous comprendre, sans aller au but.

— Ah ! nous avons un but ! dit Raymond avec une légèreté charmante.

— Monsieur le comte, reprit la femme, vous êtes toujours assis devant la pièce des Cent-Suisses, seulement le péril est mille fois plus grand. Vos Jourdans de là-bas n'ont que des opinions ; les Jourdans de ici ont des passions. L'histoire de ce pays n'est pas faite, et on ne l'écrira jamais. Il y a un poème antique nommé la Ramaiana, un poème indien, dans lequel les monstres et les hommes se battent pour une femme enlevée, la belle Sita...

— Tiens, c'est comme dans l'Iliade ! interrompit le comte en aparté.

— L'Iliade est une copie froide d'un poème écrit avec la fièvre d'un coup de soleil indien, reprit la comtesse... Le croiriez-vous, monsieur ? cette fable de

Sita est l'histoire perpétuelle de l'Inde. Dans nos veillées d'enfants, j'ai entendu raconter une fable de Ramaiana domestiques, et aujourd'hui, monsieur le comte, je me trouve l'héroïne de la dernière de ces horribles histoires... Ne m'interrompez pas, je vous prie... C'est à vous seul, à vous que je puis faire mes confidences... et cela ne m'est permis encore qu'au moment suprême... le moment d'aujourd'hui... J'ai fait un serment, et je le tiendrai... Monsieur le comte, vous arrivez dans l'Inde avec des idées françaises, des préjugés européens, des souvenirs d'histoires vulgaires ; vous ne connaissez pas tout ce que l'influence d'un climat de feu exerce sur les passions de l'homme ; vous ne savez point ce que le crime peut entreprendre et accomplir, dans ces solitudes où la force est la seule loi, où la justice est un mot et le châtiement un hasard. Nous vivons dans un pays où des rois, comme Aureng-Zeb, ont continué l'histoire d'Hérode et d'Hérodiades ; ils ont même fait plus, ils se sont fait apporter sur un plat d'or la tête d'un rival aimé, et ce rival était un frère ! Vous êtes dans le pays des bêtes et des hommes féroces, le pays des inexorables passions. Votre pays est un lac glacé...

La jeune femme s'arrêta comme pour recueillir ses pensées et choisir le début le plus convenable, et serrant l'une des mains du comte, elle continua...

Raymond touchait au triomphe de sa diplomatie, mais il ne laissa percer sur

son visage aucun éclair de satisfaction.

(La suite à un prochain numéro.)

## AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPÔT DE TISSUS

pour vareuse et pantalon d'uniforme

rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse	à 4 fr. 75
Drap bleu mat.	à 6 fr. 90
Drap castorine bleu	8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur	10 fr. 90
Drap castorine extra fin	15 fr. 75

En vente à la librairie J. Reboux, 1, RUE NAIN, 1.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie  
Prix : 75 centimes.